



Association FERUS
Pour la protection et la conservation des grands prédateurs en France

PAROLE D'OURS[©]

Programme associatif d'information et de communication sur l'ours brun dans les Pyrénées

ECOBENEVOLAT

DOSSIER D'INSCRIPTION - 2018

du 30 juin au 18 août 2018



Sommaire

Edito...p.3

Fiche d'inscription...p.5

Lettre de Motivation...p.6

Présentation de l'association...p.7

Contexte de la mission : l'ours en France...p.8

Parole d'ours : des bénévoles pour développer l'information sur l'ours dans les Pyrénées...p.11

- La mission...p.11

- Organisation de la mission...p.12

- Fin de mission...p.14

- Avertissement...p.15

- Indispensable...p.15

Partenaires et contacts...p.16

Parole d'ours 2018 : une édition pleine de promesses...

Parole d'ours depuis 10 ans, c'est en moyenne annuelle : 20 bénévoles, 150 journées d'actions bénévoles, plus de 10 000 plaquettes d'informations diffusées, 1500 personnes sondées et informées sur l'ours, 2000 commerces ou structures d'hébergements impliqués dans la diffusion d'informations sur le plantigrade.

Le bon accueil jamais démenti fait à Parole d'ours, dans les commerces ou sur les marchés, démontre qu'il est possible d'échanger sur l'ours dans les Pyrénées et de sortir du débat pour ou contre l'ours.

L'année 2017, dixième édition de Parole d'ours, a encore été l'occasion de recueillir le sentiment réel sur le terrain, loin des a-priori et de certaines déformations médiatiques (induites par l'opposition à l'ours, très minoritaire mais bruyante) : volonté affirmée de voir les autorités agir en faveur de l'ours, volonté de s'en saisir enfin pour promouvoir et valoriser le territoire, personnes excédées face à certaines outrances anti-ours, mais aussi, souhait de mieux comprendre comment l'ours peut effectivement aider le pastoralisme pyrénéen et comment la cohabitation est possible.

Sans oublier le constat renouvelé d'une bienveillance permanente et très majoritaire vis-à-vis de l'ours d'un bout à l'autre des Pyrénées. Et puis... toujours l'idée partagée que même si on ne le voit guère, il demeure un élément essentiel du « paysage » pyrénéen !

Nous nous devons de continuer à aider et encourager cette dynamique locale en faveur de l'ours.

Né en 2008, Parole d'ours est issu du constat qui a suivi les derniers lâchers d'ours de 2006 : il existe un manque cruel de personnes sur le terrain pour informer les habitants et les gens de passage. En effet, beaucoup sont demandeurs d'informations objectives sur l'ours, sur le renforcement de la population, sur l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec l'animal ou, cas bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens « Patous ».

FERUS estime important d'être présent sur place pour expliquer le choix de la protection de l'ours dans les Pyrénées, les actions qui en découlent et la cohabitation nécessaire et possible, exemples à l'appui.

Parole d'ours(e) 2018...

Du 30 juin au 18 août 2018 des bénévoles sont donc conviés pour prendre part à cette onzième édition du programme associatif Parole d'ours. L'objectif est de continuer à délivrer à la population locale et aux gens de passage une information objective sur l'ours et de recueillir le sentiment des personnes présentes même temporairement dans ces montagnes. Ceci est d'autant plus important cet été 2018 que notre programme de bénévolat doit être suivi d'un événement des plus encourageants :

Durant l'automne, deux femelles ourses devraient enfin être lâchées dans le Béarn (Pyrénées-Atlantiques) afin d'essayer de sauver cette population occidentale. En effet, il n'y subsiste pour le moment que deux mâles. Par ces lâchers, il s'agit aussi de contribuer à la viabilité de l'ensemble de la population d'ours sur toute la chaîne pyrénéenne. Plus

que jamais, le travail d'information et de sensibilisation des locaux et des touristes est donc nécessaire, afin d'accompagner ces indispensables actions de conservation, de contribuer à leur acceptation et à leur bonne compréhension.

Dans les vallées, une grande majorité des Pyrénéens nous rappellent :

« l'ours était là avant et il doit rester dans les Pyrénées ».

**Si vous souhaitez vous aussi agir pour la sauvegarde de l'ours dans les Pyrénées, rejoignez
Parole d'ours !**

Fiche d'inscription FERUS / PAROLE D'OURS – 2018

A renvoyer à FERUS – Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau - Villa du Domaine de Sers - 64000 Pau

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Age :** _____
Adresse: _____
Code postal : _____ Localité : _____
Tel. : _____ Mail : _____

Personne à contacter en cas de nécessité (Nom et numéro de téléphone indispensables) :

Votre profession ou formation :

Compétences techniques particulières :

Êtes-vous membre d'autres associations ?

Avez-vous déjà participé à des chantiers de bénévolat ?

Comment avez-vous connu Parole d'ours ?

Dates de vos disponibilités (min 1 semaine par séjour) entre le 30 juin et le 18 août 2018 (arrivée le samedi en fin de journée ou dimanche matin + départ dimanche soir fortement souhaités) :

Déplacements jour d'arrivée et jour de départ :

- véhicule personnel
- train / bus – en fonction de vos disponibilités, nous vous indiquerons les gares d'arrivée et de départ (acheminement gare/gîte géré par l'équipe Parole d'ours)

Vous êtes : omnivore (comme l'ours) végétarien autre :....

Certaines semaines, une randonnée en montagne vous est proposée (non obligatoire, mais ça vaut vraiment le coup). Elle est encadrée par un accompagnateur en montagne (BE) de notre partenaire Pays de l'ours – Adet ou de Ferus. Une randonnée au « Pays de l'ours » ça grimpe un peu, alors, afin d'aider l'accompagnateur à préparer et à adapter au mieux cette sortie, n'hésitez pas à nous faire part :

- de vos éventuels soucis de santé (asthme, prothèse, problèmes cardiaques, diabète, allergies...) ? Précisions :
- vous avez l'habitude de randonner en montagne.

Adhésion 2018 FERUS :

- Déjà adhérent FERUS en 2018**
- Adhésion simple** de soutien → 15 € **Membre actif** → 30 €
- Membre actif tarif réduit** (étudiant, RMI, personne sans emploi ...) → 20 €
- Adhésion familiale** → 37€

(L'adhésion simple de soutien ne comprend pas l'abonnement à la revue trimestrielle, la "Gazette des Grands Prédateurs")

Un entretien téléphonique suivra l'enregistrement de votre dossier d'inscription : quels jours, à quelles heures seriez-vous joignable ? :

à joindre :

- Chèque d'adhésion FERUS (obligatoire pour ceux qui ne sont pas déjà adhérents)
- CV Lettre de motivation Photo d'identité
- Attestation en Responsabilité Civile (veillez à ce qu'elle couvre la période de bénévolat)
- photocopie du permis B recto EI verso (permis non obligatoire mais très utile).

Fait à

le

signature :

Lettre de motivation FERUS / PAROLE D'OURS - 2018

A renvoyer à FERUS – Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau - Villa du Domaine de Sers - 64000 Pau

Candidat:

Lettre :

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION FERUS

- Née de la fusion d'**Artus** et du **Groupe Loup France**, **FERUS** est aujourd'hui la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs de l'ours et des autres grands carnivores présents dans notre pays.

- FERUS a pour buts, en France, notamment dans les massifs frontaliers et en relation avec les pays européens voisins :

- d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx,
- de favoriser la réussite du retour naturel du loup là où les conditions sont favorables,
- de favoriser le maintien et le renforcement des populations d'ours,
- de favoriser le retour et le maintien des populations de lynx.

- Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. **ARTUS**, association pour la protection de l'ours en France, engage alors sur ses fonds propres (adhésions et mécénat) des études de faisabilité dans l'optique de réintroduire l'ours dans les Pyrénées Centrales en tenant compte des aspects écologiques et économiques de la démarche. Il s'ensuit une mobilisation forte d'acteurs locaux et ce projet est devenu un grand programme d'actions de l'Etat Français et de l'Union Européenne avec pour partenaires : **ARTUS**, les communes d'Arlos, Boutx, Fos, Melles regroupées au sein de l'Association de Développement Economique et Touristique (ADET, devenue aujourd'hui Pays de l'Ours- ADET) , les Fédérations Départementales des chasseurs de l'Ariège et de la Haute-Garonne, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Office National des Forêts, qui aboutit à la réintroduction en 1996 et 1997 des trois ours (Mellba, Ziva et Pyros) capturés en Slovénie.

- Depuis sa création en 1989, **ARTUS** a cherché avec les partenaires locaux des solutions qui réduisent les conflits ours-troupeaux, en proposant par exemple l'utilisation des chiens de protection pour réduire les risques de prédation sur les moutons. Cela a abouti à l'élaboration d'une méthode audiovisuelle de mise en place des chiens de protection, la vulgarisation des connaissances de cette méthode et des témoignages d'éleveurs confrontés à la prédation, ainsi qu'à la formation d'éleveurs à cette technique.

- Concernant la problématique loup, dès sa création en 1993, le **Groupe Loup France** a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage, considérant les éleveurs et les bergers comme des partenaires avec qui trouver des solutions partagées et librement consenties.

Depuis 1999, le programme alpin d'écobénévolat « **PastoraLoup** » s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain la volonté de rapprochement entre le monde de la protection de la nature et celui de l'élevage pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

- Fort de la réussite des lâchers de 3 ours en 1996 et 1997, FERUS a milité pour la poursuite du renforcement de la population d'ours des Pyrénées, et 5 ours ont été lâchés en Pyrénées centrales en 2006. En mars 2018, le Ministre de la Transition écologique et solidaire a annoncé le lâcher de deux ourses en Béarn (Pyrénées-Atlantiques) à l'automne prochain.

CONTEXTE DE LA MISSION : L'OURS EN FRANCE

- Au début du siècle dernier, la France comptait entre 100 et 200 ours. En 1937, le dernier animal est observé dans les Alpes ; en 1950, on ne compte plus que 70 ours dans les Pyrénées. De nos jours, ils sont à peine une vingtaine.

La chasse, les prélèvements d'oursons, puis le poison, le braconnage et enfin la détérioration de son habitat ont eu raison des capacités de reproduction de l'ours en France.

En 1972, fut proclamée l'interdiction de la destruction de l'ours mais c'est seulement en 1981 que l'ours rejoignit la liste des espèces de mammifères protégés créée en application de la loi de 1976 sur la protection de la nature. La population d'ours pyrénéenne était déjà d'un effectif trop faible pour être viable à long terme. Les associations de protection de la nature prennent des initiatives pour favoriser la cohabitation avec le pastoralisme (FIEP : Fonds d'Intervention Eco-Pastoral) et donnent à la sauvegarde de l'ours une dimension nationale.

- Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. Il s'ensuit alors une mobilisation forte de l'opinion publique qui conduisit à la réintroduction des trois premiers ours.

- La population d'ours dans les Pyrénées compte en 2005 14 à 18 individus. Cela est insuffisant pour sauver l'espèce et un nouveau programme de renforcement est mis en place ; 5 ours sont lâchés dans les Pyrénées centrales en 2006. Depuis, Palouma et Franska, deux ours relâchés en 2006, sont mortes.

- Un modèle théorique sur l'évaluation de la viabilité de la population d'ours bruns dans les Pyrénées (G.CHAPRON, P.Y. QUENETTE, S.LEGENDRE et J.CLOBERT), développé en 2003 et mis à jour en 2005 avec les données disponibles à la fin de l'année 2004, a servi de base au plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées Françaises 2006-2009. Compte tenu de l'état des lieux dressé page 23 de ce plan, il est possible qu'après les cinq lâchers de 2006, le noyau central soit considéré comme viable. Du point de vue strict de la dynamique des populations, ce n'est pas faux. C'est beaucoup moins probable si l'on prend en compte tous les paramètres et les aléas qui conditionnent la survie à long terme d'une population d'ours isolée (avec 80 individus, les Espagnols considéraient toujours comme fragile leur noyau principal des Monts Cantabriques).

- Dans un rapport scientifique de 2009 - Mécanismes de déclin, dynamique de population et scénarios de renforcement de la population d'ours brun des Pyrénées - l'ONCFS conclut : « *Dans la limite des hypothèses du modèle, et à condition que les paramètres démographiques restent constants après les lâchers, les réintroductions d'au moins 4 individus (1 mâle, 3 femelles) dans le noyau central et d'au moins 13 individus dans le noyau occidental (3 mâles, 10 femelles) s'avèrent nécessaires pour assurer la viabilité de ces populations.* »

Aucun lâcher n'a eu lieu depuis ceux de 2006.

- Or, **le renforcement de population est extrêmement urgent pour le noyau occidental, il reste indispensable pour le noyau central.** L'Expertise collective scientifique « *L'Ours brun dans les Pyrénées* » du Muséum national d'Histoire naturelle, élément nouveau important dans ce dossier, conforte l'importance de renforcements rapides de tous les noyaux de population d'ours brun présents dans les Pyrénées.

En effet, le constat dressé par le Muséum est très clair :

- > L'ours brun n'a écologiquement **aucun impact négatif sur l'écosystème pyrénéen**, faune comme flore. Il y a donc toute sa place.
- > **L'état de conservation de l'espèce est jugé « Défavorable inadéquat »** en regard des critères fixés par la Directive Habitats.

Rappelant que « la Directive Habitats impose aux États membres de maintenir les populations d'ours bruns dans un état de conservation favorable », et s'agissant des scénarii de conservation, le Muséum :

- > considère que **« la non-intervention maximise les risques encourus pour le maintien de l'espèce dans les Pyrénées puisqu'elle cumule à la fois les risques démographique et génétique pour les deux noyaux de la population »**.
- > préconise : Pour le noyau occidental : « Idéalement » un renforcement de 3 mâles et 10 femelles ou, « au minimum », un renforcement de 4 femelles. Ces renforcements devant être effectués très rapidement et de manière la plus synchrone possible.
Pour le noyau central : « Idéalement », un renforcement de 1 mâle et 3 femelles, « au minimum » un renforcement de 2 femelles pleines. Ces renforcements sont recommandés dans un horizon de 4 ans.
- > prévient que **« tout retard nécessitera une probabilité d'intervention ultérieure beaucoup plus importante »**.

- Depuis le 1er janvier 2010, la France n'a **plus de plan de conservation et de restauration** de la population d'ours dans les Pyrénées.

- Depuis, la France est **sous le coup d'une mise en demeure de la Commission Européenne** pour manquement à ses obligations en faveur de l'ours dans les Pyrénées.

- **Début 2014, une concertation a été lancée au sein du Comité de Massif pour la rédaction d'un nouveau « plan ours »**.

- **En 2015, la Ministre de l'Écologie a donné 9 mois supplémentaires au Comité de Massif des Pyrénées pour donner son avis sur le volet « ours » de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité**. Le dossier a donc été repoussé à 2016.

- **Le 19 mai 2016** marquait **les 20 ans du retour de l'ours en Pyrénées centrales**. Les lâchers de 3 ours (2 femelles et 1 mâle) ont en effet eu lieu en 1996 et 1997. En 2015, 27 individus minimum (EMR 2015) étaient comptabilisés en Pyrénées centrales et 2 mâles en Pyrénées occidentales. A l'occasion de cette date anniversaire, FERUS et Pays de l'Ours-Adet organisaient 2 conférences de presse (à Toulouse et à Pau).

- **En juin 2016, les Espagnols, sur la Catalogne, ont lâché un ours mâle**, âgé de 10 ans, pesant 205 kg, nommé Goiat, **sur le versant espagnol des Pyrénées centrales**, dans le cadre d'un projet européen PIROSLIFE, venant ainsi renforcer le noyau central. L'idée étant de remplacer naturellement le géniteur de la plupart des oursons nés dans les Pyrénées, à savoir Pyros.

- **le 1^{er} juillet 2016**, le **Comité de Massif des Pyrénées**, rassemblant les acteurs de la chaîne des Pyrénées, s'est prononcé **à 50% des voix en faveur d'un renforcement minimum du noyau occidental d'ours des Pyrénées, dans le cadre du volet Ours brun de la Stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité**. Mais malgré un fort lobbying des associations envers le gouvernement et le Ministère de l'Écologie, aucun lâcher n'a eu lieu en 2016 ni en 2017.

- **2017**, année des présidentielles, **toujours aucun plan de conservation et de restauration de la population d'ours dans les Pyrénées**. Nicolas Hulot est nommé ministre de la Transition énergétique et solidaire. En avril 2017, en tant que président de la Fondation Nicolas Hulot pour l'Homme et la Nature, Nicolas Hulot a demandé à nos côtés au gouvernement précédent de lâcher à minima deux femelles en Pyrénées occidentales et deux femelles en Pyrénées centrales.

- En 2017, 41 ours ont été recensés dans les Pyrénées centrales et 2 mâles en Pyrénées occidentales.

- Le 1er mars 2018, Altaïr Nature, Animal Cross, ASPAS, FERUS, FIEP, FNE, FNE Hautes-Pyrénées, Humanité et Biodiversité, LPO, Nature Midi-Pyrénées, Pays de l'Ours-Adet, SFPEM, SNPN, WWF ont rendu public un nouveau sondage confirmant le soutien massif des Français comme des Pyrénéens à la protection de l'ours en France et au lâcher de deux femelles en Béarn où il ne reste plus que deux mâles. Ce sondage, représentatif de la population française et des Pyrénées Occidentales, réalisé par l'IFOP fin février à la demande de nos 14 associations, est particulièrement clair :

-> 84% des Français soutiennent le maintien d'une population d'ours dans les Pyrénées (soit une progression notable de + 8% par rapport au sondage précédent de 2008). Le soutien reste massif dans les Pyrénées occidentales avec 76 % d'avis favorables (78 % en Pyrénées-Atlantiques et 70 % en Hautes-Pyrénées).

-> 73 % des habitants des Pyrénées Occidentales sont favorables à des lâchers de femelles en Béarn (76 % en Pyrénées-Atlantiques ; 66 % en Hautes-Pyrénées).

- Le 9 mars 2018, communiqué de FERUS et Pays de l'Ours – ADET

" Le Tribunal Administratif de Toulouse vient de donner raison aux associations Pays de l'Ours – Adet et FERUS , suite à leur plainte déposée en avril 2015 pour faire reconnaître l'insuffisance de la politique française de protection de l'Ours brun.

Par son jugement du 6 mars 2018, le Tribunal Administratif de Toulouse a en effet considéré que :

«les actions mises en œuvre par l'Etat ne peuvent pas être regardées comme suffisantes au regard des enjeux identifiés pour le maintien durable de l'espèce ursine dans le massif pyrénéen;

la France ne satisfait pas à son obligation de rétablissement de l'ours brun dans un état de conservation favorable, telle qu'elle résulte de l'article 2 de la directive du 21 mai 1992;

la carence des autorités nationales face à cette obligation constitue une faute de nature à engager la responsabilité de l'Etat.»"

Pour la première fois, il est reconnu par la Justice que l'Etat a bien une obligation légale de restaurer la population d'ours dans les Pyrénées, et qu'il ne la respecte pas.

- Fin mars 2018, Nicolas Hulot annonce le lâcher de deux ourses en Béarn à l'automne 2018. L'annonce est faite et la concertation est lancée. Suite à cette perspective du lâcher de deux ourses en Béarn, la pression de l'opposition, bien que très largement minoritaire, s'organise et agit (tags, manifestation, médias).

Le début du sauvetage de l'ours en Pyrénées occidentales est en route.

PAROLE D'OURS : des bénévoles pour développer l'information sur l'ours dans les Pyrénées

IMPORTANT : le dossier est **A LIRE EN ENTIER** afin de bien comprendre la mission, merci.

1 - La mission

Contexte et objectifs

Les derniers lâchers ont suscité des mouvements d'opposition relativement importants et largement ravivé la polémique sur la présence de l'ours dans le massif. Il était donc nécessaire de proposer un programme de bénévolat en faveur de l'ours dans les Pyrénées pour notamment délivrer à la population locale et aux visiteurs une information approfondie sur le plantigrade et échanger avec les personnes présentes même temporairement dans les zones à ours pyrénéennes.

FERUS estime important de dialoguer sur le choix de la protection de l'ours dans les Pyrénées et sur la cohabitation avec les activités humaines. FERUS souhaite aussi répondre à une forte demande d'informations sur l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec le plantigrade, ou cas bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens patous.

⇒ **Avec le programme Parole d'ours, l'objectif est de conforter l'acceptation de l'ours.**

Localisation

Toutes les actions se déroulent dans les Pyrénées. En 2017, les bénévoles ont été présents sur près de 220 communes/villes, sur les 6 départements Pyrénéens (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales).

Rôle du bénévole

Les outils pour informer existent mais ne sont pas suffisamment diffusés.

Du 21 avril au 29 juin 2018, **sans recours au bénévolat**, l'association FERUS va diffuser massivement chez les commerçants et structures d'hébergement de nombreuses plaquettes d'information sur l'ours dans les Pyrénées.

Du 30 juin au 18 août 2018, un renfort par des bénévoles est indispensable afin de :

- délivrer une information éclairée sur l'ours ;
- cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation de l'ours, voire une banalisation de la présence de l'ours sur le massif pyrénéen.
- Impliquer la population locale en faveur de l'ours.

→ **du 30 juin au 18 août** : la priorité sera donnée **aux échanges avec la population** sur les marchés et manifestations locales.

A partir du 19 août, sans recours au bénévolat, l'association FERUS va diffuser chez les commerçants et structures d'hébergement les derniers stocks de plaquettes d'information sur l'ours dans les Pyrénées.

Ses actions :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes

d'information sur l'ours ;

- Diffusion, de manière durable, des 2 posters « ours » de FERUS, dans les structures à vocation notamment touristique ; ces 2 posters portent des messages forts pour interpeller le grand public quant à la nécessaire protection de la biodiversité, dont l'ours fait partie.
- Échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Au départ de sentiers de randonnées, diffusion de plaquettes d'information sur l'ours, sur l'attitude à avoir en cas de rencontre avec l'animal ou des chiens Patous ;
- Diffusion chez les commerçants des affiches « Bienvenue au Pays de l'Ours » pour mise en vitrine et diffusion de l'information ;
- Dans certains cas, répondre aux journalistes souhaitant faire un reportage sur Parole d'ours
- Aide dans la mise en œuvre des conférences/rencontres dont l'objet sera de faire un « retour terrain » du programme, de montrer l'évolution positive des mentalités, et la banalisation grandissante de la présence de l'ours par les Pyrénéens et les Français en général – et diffusion d'un flyer à destination des commerçants.

Suivi du projet

Pour analyser l'impact du projet, **les bénévoles et l'encadrant devront tenir à jour la liste des actions menées** (nombre de plaquettes diffusées, nombres d'habitants rencontrés, nombre de touristes rencontrés ...)

PAROLE D'OURS 2017 en chiffres !

- Près de 220 communes visitées et impliquées sur 6 départements pyrénéens.
- Près de 1900 commerces/structures d'hébergement impliqués dans la diffusion d'informations sur l'ours.
- Près de 100 000 plaquettes d'information diffusées et près de 18 000 autocollants « Pyrénées, Pays de l'ours » et 370 posters ours affichés durablement (depuis 2012).
- **17 bénévoles, 4 encadrants, 159 jours de bénévolat.**

Partenaires

Ce programme existe grâce au soutien de la DREAL Midi-Pyrénées (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), appelé désormais DREAL Occitanie, et grâce au soutien initial de la Fondation Nature et Découvertes.

FERUS travaille en partenariat avec de nombreuses associations, en particulier celles de la coordination CAP-Ours qui comprend 20 organisations pyrénéennes et nationales. Dès 2009, FERUS a enrichi *Parole d'ours* d'un partenariat avec l'association **Pays de l'Ours-ADET**.

Depuis 2014, le **Zoo-Parc de Thoiry (78)** soutient financièrement *Parole d'ours*.

2 - Organisation de la mission

Conditions de participation

- Être âgé d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme
- Être **adhérent** de l'association.
- Avoir une **forte motivation** et un **réel intérêt pour la protection de l'ours** dans les Pyrénées.
- Aimer **communiquer** et aller au devant des gens (habitants et gens de passage).
- **Savoir vivre en groupe** (les bénévoles sont logés dans un même gîte. Il est donc important d'avoir en tête que vous allez vivre avec d'autres personnes. Vous devez donc être prêt à respecter certaines règles et notamment de savoir-vivre). Faire preuve d'autonomie.
- Être capable d'**écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel où vos opinions ne seront pas toujours partagées.

Comment participer ?

Inscription :

Les candidats doivent envoyer la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV :

- **par courrier** à FERUS – Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau - Villa du Domaine de Sers - 64000 Pau
- **par mail** à paroledours@gmail.com (faire suivre par courrier les documents demandés)

Documents à joindre :

- le règlement de l'adhésion 2018 à l'ordre de FERUS (voir fiche d'inscription) ou mentionner « déjà adhérent FERUS en 2018 » ;
- une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) : vérifier les dates pour que cela couvre bien votre période de bénévolat !
- une photo d'identité ;
- la photocopie du permis de conduire recto **et** verso.

Sélection

Les candidats-bénévoles auront un **échange téléphonique** avec un "expert" du programme. Cet entretien se veut un moment privilégié de préparation et de mise en situation.

Convention:

Les bénévoles retenus devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

Durée de la mission

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leur disponibilité ; l'engagement du bénévole devra être **d'une semaine au minimum**. Pour une question d'organisation (notamment de formation) il est fortement souhaité que **les arrivées se fassent le samedi en fin de journée ou le dimanche matin** et les **départs des bénévoles le samedi ou le dimanche (à voir en fonction des dates choisies)**. Pour la réalisation de ce programme *Parole d'ours*, un roulement de trois bénévoles en continu est souhaité. Sur une même période il ne peut donc y avoir que **3 bénévoles maximum à la fois**.

Les bénévoles restant au moins deux semaines pourront s'il le souhaite, ne pas participer à une journée d'action. Il déterminera ce jour avec les responsables *Parole d'ours* en fonction des nécessités du planning.

Frais de participation

Le bénévole doit **impérativement être adhérent** de l'association (cotisation de 15 à 30 euros), pour une question d'assurance.

Transport

Le bénévole arrive en fonction des dates qu'il aura convenues avec les responsables de FERUS et devra s'organiser, préalablement avec l'association, à ce sujet. Pour les bénévoles qui viennent en train, un rendez-vous pourra être convenu avec l'encadrant à la gare.

Un véhicule sera mis à disposition de l'encadrant et des bénévoles et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront pris en charge par l'association FERUS. **Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole.**

Hébergement et Nourriture

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS dans une maison de village (gîte). La maison offre sanitaires, salle d'eau, machine à laver le linge (souvent, plusieurs gîtes

en 2018), lits, cuisine. En cas de déplacements longs, les bénévoles sont logés par FERUS dans des gîtes intermédiaires. Les déchets verts seront compostables et le tri sélectif de rigueur. Une prise en compte (et un respect) des lieux, du voisinage et des propriétaires des lieux est de mise. C'est important.

Le bénévole dispose de son propre matériel pour dormir (duvet, draps ...), des couvertures/couettes sont mises à disposition. Si problème, possibilité de voir en amont avec l'organisation *Parole d'ours* (prêt de duvets).

FERUS privilégie les productions locales et les aliments issus de l'agriculture biologique.

Tout le matériel nécessaire pour accomplir leurs missions sera fourni aux bénévoles.

Aucune participation financière n'est demandée pour le logement et la nourriture. Il sera demandé aux bénévoles de ne pas gaspiller de nourriture et de gérer au mieux les stocks de nourriture et notamment de produits frais.

N'hésitez pas à nous dire si vous êtes végétarien, végétalien...

Encadrement et formation

Une personne sera présente pour l'**encadrement** de ce programme et l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Un **livret de formation** sera envoyé au bénévole avant le début de la mission.

Chaque dimanche, à l'arrivée de nouveaux bénévoles, un « **jeu de rôles** » sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et permettre aussi aux « anciens » d'exprimer les difficultés rencontrées et de chercher ensemble les réponses possibles.

Activités de découverte

Sur certaines semaines, une **sortie terrain** « sur les traces de l'ours » par semaine sera proposée aux bénévoles pour leur permettre de mieux connaître le milieu et comprendre certaines problématiques de la conservation de l'ours dans les Pyrénées. Cela constitue une partie de la formation. Ce n'est pas obligatoire mais proposé aux bénévoles. **Prévoir de bonnes chaussures de marche.** Les bénévoles auront également la possibilité de se dégager un peu de temps pour découvrir les lieux où leurs missions les conduiront.

Assurance et responsabilité

Lors de la mission, les éco-bénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que **bénévole associatif**. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent **de leur assurance en responsabilité civile**. Le matériel ainsi que les objets personnels sont à leur propre charge.

3 - Fin de mission

Le rapport de mission

A la fin de la mission, FERUS demande à chaque bénévole de rédiger **un rapport de mission** comprenant un questionnaire spécifique à renseigner et un récit plus personnel de son expérience. Ce rapport est à renvoyer dans le mois suivant la mission.

Le bilan

Le bilan sera rédigé par l'équipe *Parole d'ours* et enrichi par les rapports de mission des bénévoles. Il sera consultable en ligne sur www.ferus.org

4 - Avertissement !

Avertissement : **PAROLE D'OURS n'est pas un voyage d'agrément !**

- L'éco-bénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain.

Cela suppose un désir réel d'œuvrer pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

- Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question de l'ours peut être sujette à de fortes oppositions. **Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier ours et un désir de dialoguer afin de comprendre**, le cas échéant, les blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'ours et de livrer une information juste sur l'ours.

- Il est également nécessaire que les bénévoles s'engagent : **à adhérer à la finalité et à l'éthique de Ferus – à respecter le temps d'action, l'organisation, le règlement intérieur, les objectifs prévus, ainsi que leurs engagements auprès de l'association.**

- Les bénévoles doivent aussi **aimer travailler et vivre en groupe, avec les autres bénévoles et les encadrants, que cela soit pendant la mission ou pendant la vie au gîte**, afin de rendre la mission la plus agréable possible pour tous.

5 - INDISPENSABLE :

Prévoir :

- Un petit sac à dos pour la journée
- Une casquette ou un chapeau
- De la crème solaire
- Une gourde (pouvoir emporter au moins 1,5L pour les journées randonnées)
- Un duvet / draps (nous prévenir si vraiment vous n'en avez pas)
- Des chaussures de randonnées (pour grand dénivelé, qui tiennent bien les chevilles, attention des baskets ne suffisent pas et ne seront pas admises pour les randonnées en montagne)
- Un vêtement de pluie
- Prévoir des vêtements pour tout temps et toutes températures (car en montagne le temps change vite).

PARTENAIRES ET CONTACTS

Avec le soutien de :



Contact PAROLE D'OURS – FERUS :

FERUS
Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau
Villa du Domaine de Sers
64000 Pau
paroledours@gmail.com
06 46 62 19 47

Toutes les informations et archives sur le dossier ours
et sur la mission Parole d'ours :

www.ferus.org
Rubrique bénévolat

FERUS
BP 80 114 - 13718 Allauch cedex
contact@ferus.org - 04 91 05 05 46

